

Comité syndical du 14 novembre 2023

Le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne, légalement convoqué le 27 octobre 2023, s'est réuni en Comité syndical le 14 novembre 2023, dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Syndicat mixte.

Etaient présents :

**Membres titulaires :**

Collège	Nom de la collectivité	Nom délégué	Prénom délégué	Pouvoir
1	REGION BRETAGNE	CHESNAIS-GIRARD	LOÏG	
1	REGION BRETAGNE	PERRIN-SARZIER	STEPHANE	
2	DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	ALLEN0	VINCENT	Pouvoir de C. Orain-Grovalet
2	DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	ORAIN-GROVALET	CHRISTINE	Pouvoir à V. Alleno
2	DEPARTEMENT DU FINISTERE	DE CALAN	MAËL	Pouvoir à A. Caro
2	DEPARTEMENT DU FINISTERE	CARO	AMELIE	Pouvoir de M. De Calan
2	DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE	COULOMBEL	LUDOVIC	Pour voir de F. Martin
2	DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE	MARTIN	FREDERIC	Pouvoir à L. Coulombel
3	AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE	LEMOULINIER	SOPHIE	
3	BREST METROPOLE	PICHON	RONAN	
3	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	COTTEN	MICHEL	
3	FOUGERES AGGLOMERATION	ERARD	JOSEPH	
3	GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION	LE BARS	YANNICK	
3	LAMBALLE TERRE ET MER	DREZET	CATHERINE	
3	LAMBALLE TERRE ET MER	RUFFET	YVES	
3	LANNION TREGOR COMMUNAUTE	LE JEUNE	JOËL	Pouvoir de G. Egault
3	LANNION TREGOR COMMUNAUTE	EGAULT	GERVAIS	Pouvoir à J. Le Jeune
3	QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	FEREC	THOMAS	
3	QUIMPERLE COMMUNAUTE	LE ROUX	CHRISTOPHE	
3	REDON AGGLOMERATION	MARY	JEAN-FRANCOIS	
3	REDON AGGLOMERATION	JOUNEAU	LIONEL	
3	RENNES METROPOLE	HUAUME	YANN	Pouvoir de S. Vincent
3	RENNES METROPOLE	VINCENT	SANDRINE	Pouvoir à Y. Huaumé
3	SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	JOLLY	CHRISTIAN	
3	VITRE COMMUNAUTE	DELAUNAY	JEAN-LUC	
4	CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	CORRIGNAN	GERARD	

4	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE	SOHIER	BENOIT	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE D'EMERAUDE	LALOUX	BERNARD	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-MEEN - MONTAUBAN	TEXIER	FREDERIC	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	BUANNIC	JEAN-LOUIS	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS	GODEC	DANIEL	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE	COROLLEUR	ANTOINE	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES PLEYBEN CHATEAULIN PORZAY	SALAUN	GILLES	
4	COMMUNAUTE LESNEVEN COTE DES LEGENDES	FRANQUES	XAVIER	
4	LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE	MICHOT	BENOIT	
4	MONTFORT COMMUNAUTE	BRE	YANNICK	
4	PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE	MURET-BAUDOIN	MARIELLE	
4	ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE	GODET	LOÏC	
5	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE-ILE-EN-MER	HUCHET	ANNAÏCK	
5	BAUD COMMUNAUTE	GRIGNON	PATRICK	
5	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH	GALARDON	GEORGES	
5	MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	MORVAN	GEORGES	
5	POHER COMMUNAUTE	LE LOUARN	ERIC	

#### Membres suppléants :

Collège	Nom de la collectivité	Nom délégué	Prénom délégué	Pouvoir
1	REGION BRETAGNE	TRE-HARDY	JEROME	
3	VITRE COMMUNAUTE	GATEL	BRUNO	

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16h30.

Le Président présente l'ordre du jour, puis passe à l'adoption du procès-verbal du comité syndical du 20 juin 2023, envoyé le 7 août 2023.

1. Débat d'orientations budgétaires
2. Bretagne Très Haut Débit
  - Avenant n°1 à la convention cadre entre Mégalis Bretagne, la Région Bretagne et les quatre Départements et Conventions de finalisation du projet avec le Département des Côtes d'Armor et le Département d'Ille-et-Vilaine
3. Modernisation des Administrations et Services Numériques
  - Etude du réseau Déclic sur la mutualisation
  - Convention d'application entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour les développements effectués sur la plateforme de services Mégalis Bretagne - Avt n°2
  - Convention de partenariat entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour l'accompagnement à la cybersécurité des collectivités bretonnes - Avt n°2
4. Projets coopératifs
  - Modification du bordereau des prix des prestations figurant au catalogue de services du GIP SIB
5. Budget
  - Budget principal - Décision modificative n°1
  - Budget annexe BTHD - Décision modificative n°1
  - Budget annexe RUHD - Décision modificative n°1
6. Ressources Humaines
  - Adhésion au contrat collectif du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine relatif au risque prévoyance
  - Remboursement des frais d'hébergement
7. Elections

---

Comité syndical du 14 novembre 2023

2

## PV du Comité syndical du 20 juin 2023

- Adoption du procès verbal du Comité syndical du 20 juin 2023
  - Envoyé le 7 août 2023

---

Comité syndical du 14 novembre 2023

3

Après en avoir délibéré, le Procès-verbal du Comité syndical du 20 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

Le Président introduit le débat d'orientations budgétaires en rappelant que le contexte inflationniste a un impact sur le Syndicat mixte et sur les coûts des projets. Néanmoins, le Président confirme que, pour la cinquième année consécutive, la contribution d'accès au bouquet de services de Mégalis Bretagne n'évoluera pas en 2024 ; et pour la dixième année consécutive, la participation statutaire sera également gelée. Un travail sera effectué pour une révision des participations statutaires à compter de 2025 pour mieux prendre en compte les évolutions de population dans les territoires.

S'agissant des services numériques, il convient de terminer le plan de programme en cours et de se projeter sur le bouquet de services qui sera proposé aux collectivités bretonnes pour la période 2025–2029, et notamment pour les nouveaux élus suite aux élections municipales et communautaires de 2026. Le Président souligne également l'importance de la mutualisation des outils avec les autres opérateurs de services numériques en France. Sur le sujet de la cybersécurité, l'année 2024 sera l'année du partenariat avec le centre de réponse aux incidents de sécurité (CSIRT) Bretagne.

Concernant les projets coopératifs, financés intégralement par les collectivités partenaires des projets, l'enjeu est de faire de KorriGo un outil à la disposition de tous les services numériques en Bretagne. Des projets autour de l'identité numérique, comme mon-compte.bzh, ou de la mise à disposition de communs numériques doivent également pouvoir faire l'objet d'une mutualisation entre collectivités intéressées dans le cadre de Mégalis Bretagne, mais aussi dans le cadre d'un syndicat en préfiguration, Bretagne Mobilités, qui aura vocation à prendre en charge les sujets billettique, mobility as a service (MaaS), abonnement unique.

Concernant Bretagne Très Haut Débit, l'année 2024 constituera le pic des investissements, correspondant au pic de prises à construire. Le Président confirme que le chiffre des 500 000 locaux raccordables est en passe d'être atteint prochainement. Considérant les décaissements mensuels, les engagements des cofinanceurs, et notamment de l'Etat, doivent être respectés pour ne pas connaître de difficultés de trésorerie. Le Président rappelle que le forfait à la prise de 308 € pour les EPCI sur l'ensemble du projet sera tenu, même dans le contexte inflationniste actuel.

Enfin, s'agissant du Réseau Ultra haut Débit, en plus des établissements d'enseignement supérieur, des collectivités locales et des opérateurs locaux sont déjà utilisateurs du réseau ; l'objectif étant d'ouvrir commercialement celui-ci à d'autres acteurs.

Le Président invite Muriel Chabert, Directrice Modernisation des Administrations et Services Numériques, à présenter les Orientations Budgétaires concernant les Services numériques.

## 1.1. Débat d'Orientations Budgétaires Services Numériques

### 1-DOB-Services numériques Bilan 2023

**2023 année de stabilisation et de travaux pour finaliser la période 2020-2024, mais également une année de préparation de 2025-2029**

#### **Stabilisation et continuité, notamment :**

- Avec de **nouveaux outils sur la réutilisation** de données publiques
- La **poursuite des travaux sur l'archivage** automatisé des marchés publics
- La poursuite des travaux **d'optimisation de la volumétrie de stockage**
- La **sécurisation des accès aux services** avec une nouvelle politique de mots de passe

**Afin de renforcer les performances, la sécurisation et la résilience des services, en cas d'incident majeur**

- **Incident technique**
- **Incident suite à une attaque cyber**

Suite incident technique avec indisponibilité du 27/07/23 au 3-4/08/23

- origine électrique / impacts sur le stockage suite au redémarrage (disques corrompus)

**Les actions réalisées**

- Changement de la technologie de stockage de tous les services
- Envoi d'un rapport d'incident aux membres Mégalis
- Identification des fichiers absents sur le stockage de la salle des marchés et création d'un outil pour informer les entités concernées
- Réalisation des premières interventions pour sécuriser les équipements électriques
- Démarrage des interventions pour sécuriser le stockage ayant posé problème

**Les actions à planifier**

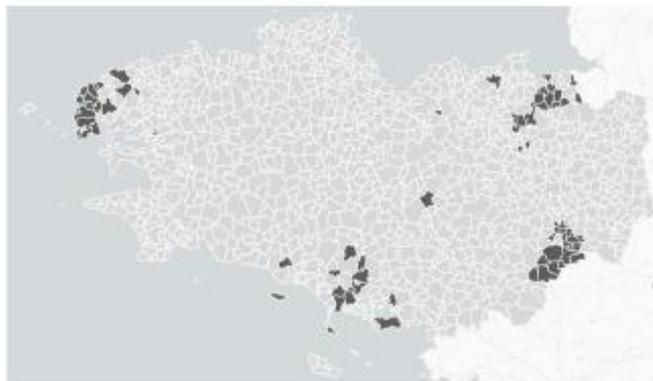
- Baisser la volumétrie de stockage de la salle des marchés
- Revoir les modalités de stockage pour chaque service
- Audit de l'infrastructure SIB une fois toutes les interventions réalisées

*Bruno Gatel, délégué suppléant de Vitré Communauté, indique que cet incident aurait pu être plus conséquent s'il avait compromis le versement de la paye des agents des collectivités.*

*Muriel Chabert, Directrice Modernisation des Administrations et Services Numériques, précise que des solutions de substitution ont été mises en place dans la mesure du possible.*

Tout au long de l'année 2023, les accompagnements sur la cybersécurité ont été réalisés, au travers

- des parcours de sensibilisation
- de partenariats avec d'autres acteurs bretons : CDG35, Brigade de Gendarmerie 56, Préfecture 35, Centre régional de réponses à incident



- 68 collectivités accompagnées
- 386 agents et 88 élus sensibilisés

- Depuis le mois de juin, déploiement de nouvelles solutions de sécurisation : **sauvegarde en ligne et coffre-fort de mots de passe**

7

### La vie des services

- assistance et conseil au quotidien, + de 10 000 tickets
  - 45% pour la télétransmission Actes et Comptable, et 34% pour la salle des marchés
- 811 participants (+30%) aux sessions d'accompagnement (répartis dans 57 EPCI)
- 30 montées de versions, et renouvellement de l'homologation du service de télétransmission Actes et flux comptables
- Des évolutions
  - Des nouveaux modules : Sourcing sur la salle des marchés et Envoi SMS sur la convocation des élus
  - montée en compétence en interne sur l'extraction d'indicateurs
- Sur l'opendata
  - 200 000 ème délibération publiée en opendata
  - 918 communes ont publié leurs données de budget
  - 266 réutilisations sur les sites internet
  - Création d'une communauté de développement autour de Focus Marchés

8

### Le service GED mutualisée

- les collectivités ne se sont pas appropriées ce service
- Au regard des coûts de fonctionnement et du peu de collectivités utilisatrices, pour faire baisser les coûts d'hébergement, d'exploitation et de maintenance pour 2024, décision de :
  - Migration vers une version non soumise à licences
  - Passage à une architecture simplifiée plus adaptée au périmètre d'usage.
- Il s'agira ensuite pour le plan de programme 2025-2029 de décider de l'avenir de ce service.

---

9

- Des projets transverses impactant pour finaliser les objectifs 2020-2024 et préparer 2025-2029
  - Poursuite des échanges avec le SIB sur les **modalités et règles de stockage** pour chaque service
  - Des **misés à jour majeures** : parapheur électronique et composant Pastell
  - **Salle des marchés publics** :
    - mise à jour de la production du jeu de données essentielles (nouvelles obligations à compter du 1/01/2024),
    - déploiement de l'archivage automatisé des marchés publics,
    - mise en place et tests de l'interfaçage avec le parapheur
    - mise en place de règles de purge des documents
  - **Socle d'identités** : état des lieux des processus et composants, travaux sur la fédération d'identités avec d'autres acteurs bretons
  - **Télétransmission des actes** : étude pour la création d'une nouvelle interface d'envoi

---

10

## 1-DOB-Services numériques Objectifs 2024



Des projets transverses impactant pour finaliser les objectifs 2020-2024 et préparer 2025-2029

### ■ Sur l'opendata

- Faire évoluer la chaîne de publication vers le site national data.gouv.fr et l'outil Focus Marchés selon [le nouveau jeu de données essentielles](#) ;
- Proposer [un nouvel outil de réutilisation des données](#) permettant la création de cartographie, Mviewer Studio, et le partager au sein de la communauté ;
- La participation aux [évolutions sur l'outil Focus Marchés](#) ;
- La mise en place des évolutions remontées par les utilisateurs, sur la réutilisation des données sur les actes et les budgets.

### ■ Sur la cybersécurité, poursuivre les accompagnements, et également

- [Proposer des nouveaux services](#) en lien avec la création **du centre régional de réponses à incident cyber** : scan de vulnérabilités sur sites externes, recherche de données en sources ouvertes, veille hebdomadaire, service en ligne de vérification de fichiers
  - Non inclus dans le bouquet de services, soumis à contribution complémentaire
  - Modalités en cours de définition

11

## 1-DOB-Services numériques Objectifs 2024



Des projets transverses impactant pour finaliser les objectifs 2020-2024 et préparer 2025-2029

### ■ Sur l'opendata

- Faire évoluer la chaîne de publication vers le site national data.gouv.fr et l'outil Focus Marchés selon [le nouveau jeu de données essentielles](#) ;
- Proposer [un nouvel outil de réutilisation des données](#) permettant la création de cartographie, Mviewer Studio, et le partager au sein de la communauté ;
- La participation aux [évolutions sur l'outil Focus Marchés](#) ;
- La mise en place des évolutions remontées par les utilisateurs, sur la réutilisation des données sur les actes et les budgets.

### ■ Sur la cybersécurité, poursuivre les accompagnements, et également

- [Proposer des nouveaux services](#) en lien avec la création **du centre régional de réponses à incident cyber** : scan de vulnérabilités sur sites externes, recherche de données en sources ouvertes, veille hebdomadaire, service en ligne de vérification de fichiers
  - Non inclus dans le bouquet de services, soumis à contribution complémentaire
  - Modalités en cours de définition

11

Préparation PP2025-2029

Stratégie d'évolution selon une triple grille de lecture



12

Le Président invite Patrick Malfait, Directeur général, à poursuivre la présentation du plan de programme 2025–2029 des services numériques.

PP2025-2029 – Bouquet de services

nouveautés

Thématique e-administration interne

 <b>La salle des marchés publics</b> Sourcing Passation Execution Messagerie sécurisée + BASE des DCE	 <b>Socle d'identités</b> + Evolutions + Fédération d'identités  	 <b>Télétransmission ACTES</b> Nouvelle interface d'envoi + à l'étude nouvelle fonction de préparation des actes	 <b>Facture électronique</b>
 <b>Télétransmission Comptable PES</b> Migration de la signature vers les parapheurs	 <b>Parapheur électronique</b> 		

13

nouveautés

Thématique e-administration interne



nouveautés

Thématique e-administration externe



nouveautés

Thématique Sobriété et accessibilité numérique

Parcours de sensibilisation

- des réunions/webinaires
- des ressources
- un état des lieux



Sobriété numérique  
Indice de maturité  
+ Recommandations



Diagnostic  
Accessibilité numérique  
des sites web



Diagnostic  
Eco-conception  
des sites web

nouveautés



Certificats électroniques



Suite expérimentation 2024  
Prestations Cyber complémentaires  
Partenariat avec CSIRT

SERVICES A L'ETUDE



GED



PIX - Plate-forme de gestion  
des compétences numériques



Plate-forme de secours  
En cas d'attaque cyber

nouveautés

**Accompagnement à l'usage des services (formation)**  
PMAO au présentiel

**Assistance aux utilisateurs**

**Séminaires en ligne**

**Accès aux tutoriels**

**Démarche UX design**

**Diffusion d'une lettre d'info**



**Accès outils tableau de bord Référents Mégalis**

Synthèse des usages (100)

Sello des marchés	PES	Actes
12	12	12

COUVERTS EN OPEN DATA

Délibérations publiées	DECIP PUBLIÉES	MARQUE BLANCHE
198	0	1

Organismes et services utilisés

organisme	u_marque_blanche	Actes	PES	Sello des marchés	Emplois	SEM	SEP	14
COMARAGUE	1							
DE COMARAGUE								
DE COMARAGUE								
1								
Total								

nouveautés

**Supervision des services**

**Traitement et analyse des données**

- + adaptation des accompagnements
- + amélioration des fonctionnalités des applications
- + création / mise à disposition sur demande

**Cartographies et tableaux de bord**  
=publication en ligne des données  
+pilotage de l'activité  
+création / mise à disposition sur demande

**Partage et collaboration**  
Sur les outils et les codes sources

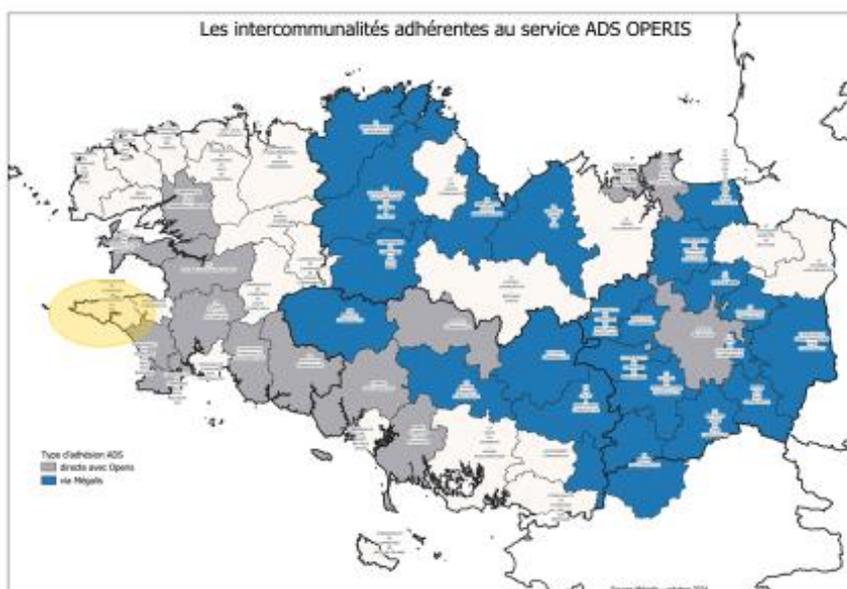
Le Président invite Patrick Malfait, Directeur général, à présenter les Orientations Budgétaires relatives aux projets coopératifs.

## 1.2. Débat d'Orientations Budgétaires Projets coopératifs

Comité syndical du 14 novembre 2023

21

### Autorisations du Droit des Sols – ADS Les adhérents



Les adhérents :

- 18 services instructeurs
- 23 EPCI
- 465 communes
- 977k habitants

30% des EPCI adhérents  
63% des EPCI bretons clients

22

- Les faits marquants de l'année 2023 :
  - Mise en place progressive de la dématérialisation
  - Nouveau marché pour 4 ans avec Opéris
  - Nouvelle convention d'adhésion
  - Résiliation prévue du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré qui instruit pour la Roche aux Fées Communauté
  - Annonce de Opéris du remplacement de leurs outils actuels au profit d'une nouvelle solution logicielle baptisée Expert
  
- Prévisions pour 2024
  - Mise en place d'une nouvelle infra pour remplacer les OS et logiciels en fin de support
  - Migration sur Expert progressive
  - Mise en place de la signature électronique
  - Mise en place d'une solution de numérisation des dossiers

23

## OuestGo - Présentation

- OuestGo = Plateforme de covoiturage de proximité, initialisé par des collectivités publiques (Bretagne et Pays de Loire)
  - Courtes distances: domicile-Travail
  - Applications et site web
  - Offre de service solidaire
  - Covoiturage vers des événements se déroulant sur les territoires
  
- Marché de Tierce Maintenance Applicative en cours :
  - Partie Web : Opérateur historique Mobicoop
  - Partie Mobile: Coexya
  
- Intégrée dans le dispositif gouvernemental de prime de covoiturage jusqu'au 31 Dec 2023  
=> jusqu'à 100 € de prime par covoitureurs
  
- 76 collectivités adhérentes en 2023
  
- 85K visites en 2023 -> 5,3 Millions pour Blablacar sur Sept 2023



Comité syndical du 14 novembre 2023

24

- Travaux à venir
  - Refonte UIX Design sur l'application mobile
  - V3 du site web
  
- Nouveau marché de TMA début 2024



- Projet KorriGo = Groupement d'interopérabilités autour de la carte KorriGo services
  - Pilotage par la Région Bretagne
  
  - Groupe projet composé d'agents de Mégalis, Rennes Métropole, de la Région Bretagne
  
  - Projets :
    - Pilotage de l'interopérabilité KorriGo selon feuille de route
    - Mise en œuvre de la plateforme Multiservice
    - Développement du poste d'émission léger
    - Développement du multiservice



- Intégration dans la centrale d'achat Mégalis du poste d'émission léger
- Connexion avec le SI Star
- Derniers tests avec TER Bretagne pour raccordement avec la PMS
- Echanges entre PMS et le dispositif Sortir!
- Changement de prestataire pour le marché TMA de la PMS
  - Coexya remplace Docaposte
- Développement de la fonctionnalité de duplicata sur le PEC



- Branchement avec de nouveaux systèmes sur la PMS (SI billettiques, SI services)
- Raccordement entre la PMS et certains fournisseurs de services ( Déchetteries de Rennes Métropole, Piscines... )
- Raccordement avec de nouveaux systèmes billettiques
- Mise en production des fonctionnalités de duplicata de cartes sur le PEC
- Amélioration globale des fonctionnalités de la PMS

Le Président invite Thomas Renault, Directeur du projet Bretagne Très Haut Débit, à présenter les Orientations Budgétaires relatives à Bretagne Très Haut Débit.



### 1.3. Débat d'Orientations Budgétaires Bretagne Très Haut Débit

### ■ Contexte national

- Enjeux de complétude des réseaux : finir la complétude des déploiements, financer les raccordements des habitations éloignées...
- Nouvel « accord » national entre le gouvernement et Orange annoncé le 7/11 pour qu'Orange termine à 98,5% ses zones en 2025
- Certaines zones couvertes par des initiatives publiques ou privées interrogent sur la qualité des déploiements

### ■ En Bretagne

- Le projet public accélère sans rogner sur la qualité, 2,5% d'échecs de raccordement le plaçant dans les réseaux les plus qualitatifs d'après les chiffres de l'Arcep
- Avant les tempêtes, il était possible d'estimer qu'à fin 2023, la moitié des déploiements soit achevée et que le rythme de production actuel permettait de sécuriser l'objectif de fin 2026

### ■ Des chantiers complémentaires au déploiement :

- La gestion des extensions de réseau pour relier principalement les immeubles ou lotissements neufs et préfibrés
- Les sujets d'exploitation et de vie du réseau (effacement, dévoiement, dommages...)
- L'extinction du réseau cuivre à horizon 2030 nécessite de s'assurer que les locaux des communes concernées dont nous avons la responsabilité seront bien raccordables ou pourront l'être en fonction des demandes dans des délais compatibles

Stéphane Perrin–Sarzier, délégué titulaire de la Région Bretagne, remarque que dans les réunions publiques dans les communes, le sujet de l’extinction du réseau cuivre devient un sujet « grand public ».

Thomas Renault, Directeur du projet Bretagne Très Haut Débit, indique qu’Orange a communiqué quelques dates sur l’extinction du réseau cuivre ; pour Glomel, seule commune du projet concernée par le lot 1, l’extinction commerciale est prévue début 2024 et l’extinction technique dans un an. Dans les prochaines années, il faudra en effet communiquer auprès de la population pour qu’elle migre le plus rapidement sur la fibre.

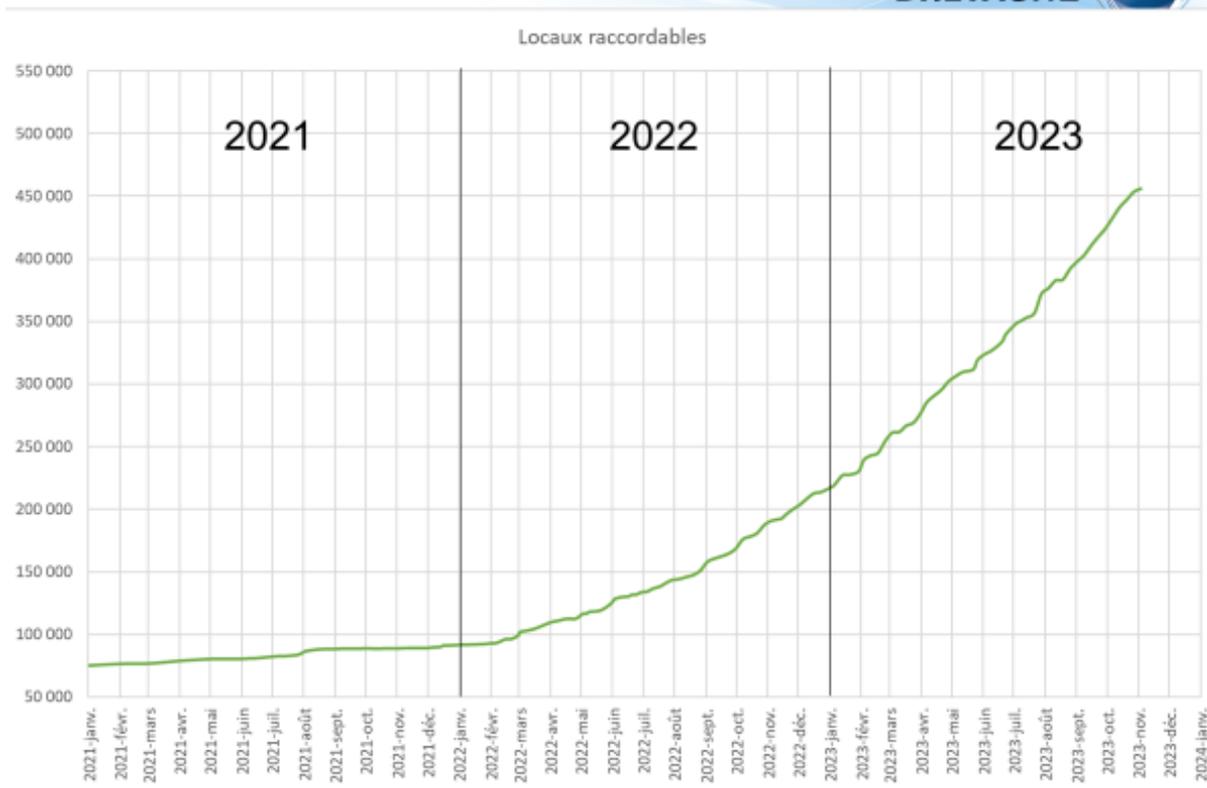
Amélie Caro, déléguée titulaire du Département du Finistère, met en comparaison les 630 000 prises construites avec l’objectif à atteindre d’1 471 000 prises et s’interroge sur la réalisation de la moitié des déploiements.

Patrick Malfait, Directeur Général, précise que sur les 1,4 million de prises à construire (hors extensions), les prises de la Phase 1 et de la Phase 2 représentent plus la moitié de l’ensemble du projet.

Amélie Caro demande s’il y a un suivi des extensions.

Thomas Renault précise que Mégalis dispose d’indicateurs sur les extensions et qu’ils pourront faire l’objet d’une présentation lors du prochain comité syndical, à l’occasion de l’examen d’un avenant à la convention de délégation de Service Public relatif à la gestion des extensions.

## Avancement du projet



### La première phase

- 239 000 locaux sont construits (réceptionnés ou en cours de réception) sur la phase 1, soit 49 000 de plus en un an.
- 215 000 sont raccordables, c'est-à-dire transférés à l'exploitant THDB pour commercialisation. Soit environ 70 000 locaux de plus en un an.
- Déploiements terminés sur le Morbihan et le Finistère
- Finalisation toujours laborieuse de Dinard et Dinan par Axians
- Effets des tempêtes sur les secteurs terminés en travaux mais non commercialisés à réaliser

*Jean-François Mary, délégué titulaire de Redon Agglomération, souhaite connaître le nombre de locaux déployés sur le territoire de Redon Agglomération par communes, ainsi que la méthodologie du calcul du nombre de locaux.*

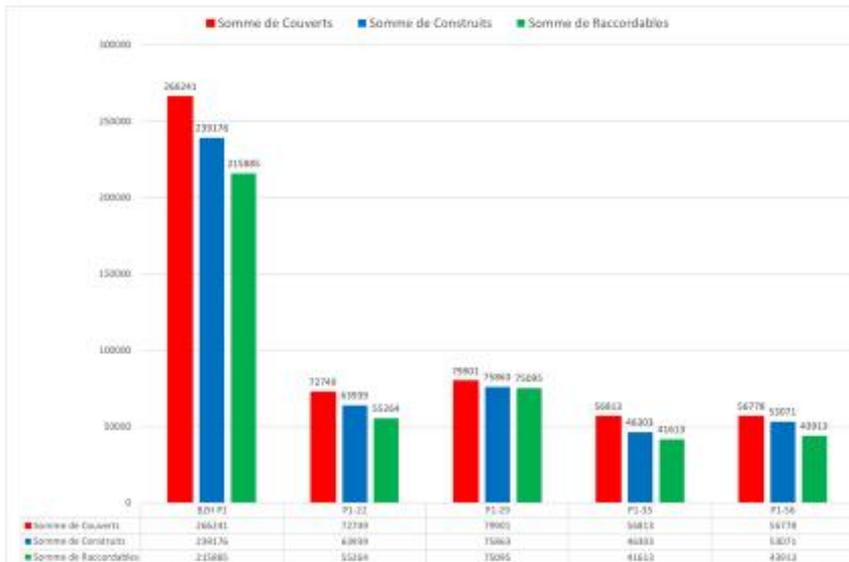
*Thomas Renault, Directeur du projet Bretagne Très Haut Débit, rappelle que le dimensionnement du réseau tient compte du relevé de boîtes aux lettres (en début d'étude) et des projets de construction à venir des collectivités, pour que le réseau ne soit pas sous-dimensionné au moment de la commercialisation. Mais ne sont pris en compte que les projets matures.*

*Jean-François Mary souhaite un temps d'échange avec Mégalis sur la réalité des prises à financer sur Redon Agglomération.*

## Avancement du projet

### La première phase

- Au 15/10, 90% (+ 18% en un an) des locaux sont construits dont 81% (+ 23% en un an) sont raccordables



Comité syndical du 14 novembre 2023

34

## Avancement du projet

### La deuxième phase

- Au 15 octobre 2023, 220 000 locaux supplémentaires ont été construits depuis le début d'année par Axione.
- Au total 375 000 locaux ont déjà fait l'objet d'une demande de réception de la part d'Axione.
- Sur ces 375 000 locaux, 225 000 sont pris en charge par l'exploitant et sont donc raccordables.
- Avant les tempêtes, les travaux de la phase 2 auraient du être terminés cette année, à quelques exceptions près liées à des difficultés externes au projet ou à la volonté de regrouper la phase 2 et la phase 3 sur certains secteurs comme sur Belle-Ile-en-Mer.
- Pas de mesure encore par Axione des délais d'audit, de déclaration aux assurances et de réparation des zones non encore réceptionnées

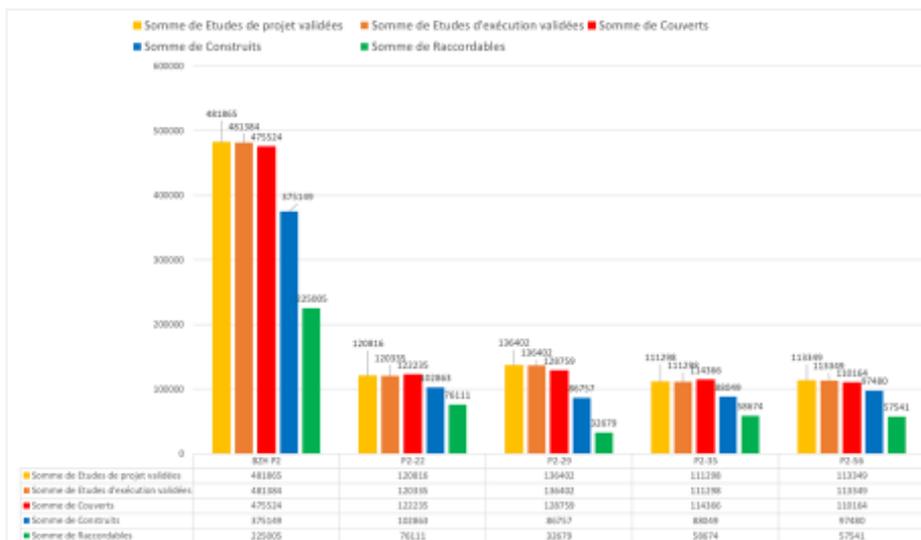
Comité syndical du 14 novembre 2023

35

## Avancement du projet

### La deuxième phase

- Au 15/10, 99% (+33% en un an) des locaux sont couverts dont 78% (+ 54% en un an) des locaux sont terminés et 47% (+ 39% en un an) sont raccordables.



Comité syndical du 14 novembre 2023

36

## Avancement du projet

### La troisième phase

- Au 15 octobre, environ 130 000 locaux ont fait l'objet d'une étude d'exécution validée par Mégalis Bretagne sur la phase 3, soit 20%.
- Environ 15% des zones sont, d'après les données d'Axione, déjà en cours de travaux sur la partie transport du réseau entre le central optique et les armoires.
- De plus, le rythme aujourd'hui atteint sur la phase 2 nous conforte dans la perspective de 2026.

Comité syndical du 14 novembre 2023

37

## Avancement du projet



### Les îles

- Après une phase d'étude d'opportunité du déploiement du THD sur les îles de Bretagne non concernées par les marchés de travaux en cours (Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Houat et Hoëdic), un plan d'action a été adopté par le syndicat mixte avant l'été 2023.
- Plusieurs procédures de marchés sont en cours,
  - l'étude environnementale en prévision de la pose de câbles sous-marins entre le continent et les îles de Batz et Bréhat, remises des offres début décembre
  - la réalisation d'une expérimentation de collecte hertzienne sur l'île de Molène afin de démontrer la faisabilité de déployer la fibre optique sur les îles tout en conservant un lien hertzien entre les îles et le continent.

## Avancement du projet



### La Délégation de Service Public

- 440 000 locaux commercialisés par THD Bretagne auprès des opérateurs (+240 000 en un an) et 160 000 abonnés actifs sont comptabilisés sur le réseau (+ 95 000 en un an) soit un taux de commercialisation stable de 41%.
- 250 nouvelles communes concernées par l'arrivée de la fibre sur leur territoire.
- Plusieurs actions ont permis de fluidifier et accélérer la commercialisation mais ce sujet reste à améliorer .
- La mission confiée à THD Bretagne de construction des extensions de réseau, a été prolongée jusqu'à fin 2023. Malgré des résultats en nette amélioration, le volume, les délais et la qualité des travaux réalisés ne sont pas encore complètement satisfaisants. Discussion en cours sur les engagements de la mission qui pourrait être renouvelée.
- Prestation d'assistance immobilière pour les logements neufs revue complètement cette année.

## ■ Etat des lieux des dégâts causés par les tempêtes

- Remontée progressive des incidents suite au rétablissement de l'énergie et des réseaux mobiles permettant aux particuliers de se signaler.
- Depuis le 01/11, 109 dérangements collectifs (+ de 2 clients) concernant 457 clients déclarés (2200 potentiels) au lieu de 25 dérangements collectifs en moyenne par mois, 158 dérangements individuels également.



Comité syndical du 14 novembre 2023

40

- En cas de panne d'accès à Internet l'abonné doit se signaler à son opérateur (dès qu'il le peut).
- En cas de constatation d'infrastructures abimées (poteaux cassés, câbles tombés, armoires ouvertes....), contacter Orange :
  - contact pour une mairie  
<https://signal-reseaux.orange.fr>
  - contact pour un particulier :  
<https://dommages-reseaux.orange.fr>
- Note envoyée aux EPCI et aux AMF



Comité syndical du 14 novembre 2023

41

- Mobilisation THDB / Orange pour rétablir le service
  - Depuis le 02/11, Orange est passé en gestion de crise et a déclenché le plan Radial National (Réparation Accélérée des Dégâts d'Intempéries Aux Lignes), sur le périmètre de la Direction Orange Grand Ouest, pour une durée d'un mois. Cela permet de mobiliser les équipes et d'avoir des renforts au niveau national.
  - La première étape jusqu'à la fin de semaine dernière a été de rétablir l'énergie sur les sites mobiles, les centraux et de mise en sécurité du réseau.
  - Commence maintenant la deuxième étape de reconstruction du réseau, afin de prioriser et de piloter au mieux les interventions.
- Audit des zones non mises en service mais déjà réceptionnées
  - Environ 150 zones concernées avec prises en charge des réparations par Mégalis (assurances à vérifier).
  - Les réparations mobiliseront des ressources et auront nécessairement des conséquences sur les délais de déploiement.
- Audit en cours par Axione des zones non réceptionnées pour réparation (Environ 30% des zones déjà auditées sur le 29, 50% sur le 22/56).

*Amélie Caro, déléguée titulaire du Département du Finistère, souligne l'importance des dégâts en Finistère suite à la tempête Ciaran et souhaiterait connaître le calendrier des réparations. Par ailleurs, elle souhaiterait connaître le coût d'un enfouissement sur certains secteurs exposés.*

*Le Président précise que, dans l'attente des résultats des audits, le calendrier des réparations n'est pas communiqué. Le Président espère pouvoir donner des éléments plus précis lors du prochain comité syndical. Sur la question de l'enfouissement du réseau, le marché signé avec le groupement Axione - Bouygues Energies & Services prévoit la réutilisation des infrastructures existantes, et donc des infrastructures aériennes quand aucun enfouissement n'a été réalisé. Et cette disposition ne peut pas être remise en cause. Néanmoins, dans les secteurs où des enfouissements de réseaux sont prévus, soit par les communes, soit dans le cadre de plan d'enfouissement coordonnés par les syndicats départementaux d'énergie, la fibre passera en sous-terrain autant que faire se peut.*

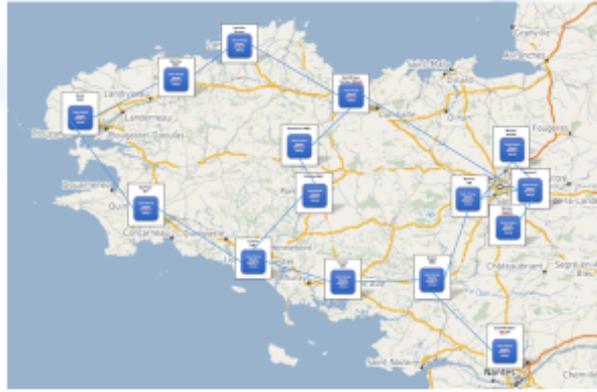
*Stéphane Perrin-Sarzier, Délégué titulaire de la Région Bretagne, indique que certains enfouissements ont aussi été détériorés par des déracinements d'arbres.*

*Le Président précise qu'un courrier a été adressé aux présidents d'EPCI sur l'état de situation après les tempêtes.*

## Avancement du projet

### Le réseau RUHD

- Le Réseau relie les principaux sites universitaires de Bretagne. Une partie de la capacité de ce réseau est utilisée par Eskemm Numérique.
- Le reste des capacités est commercialisé sous forme de location longue durée à des opérateurs ou des collectivités. La Région Bretagne, le Département du Morbihan et les opérateurs locaux Blueinfra, BT Blue et Netensia sont clients du réseau.
- Nouveaux liens mis en service en 2023 : le bouclage entre Pontivy et Saint Briec, une antenne vers la Zoopôle de Ploufragan, un lien entre l'université de Rennes 1 et B-Com ainsi que Cogent à Rennes.
- Arrivé à échéance, un nouveau marché d'exploitation, de supervision et de maintenance du réseau est en cours de consultation pour mise en place en 2024.



## Perspectives 2024



- La fin de phase 1, reste 2 zones en travaux (sur 145), Dinan et Dinard avant la clôture des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (accord à trouver avec les entreprises sur les coûts définitifs et les pénalités).
- Au 1<sup>er</sup> novembre le calendrier de la phase 2 était globalement respecté, l'outil industriel mis en place était en capacité de livrer un nombre de locaux suffisant pour terminer la construction de cette phase 2 en 2023 et permettre un déroulement de la phase 3 conforme aux prévisions.
- L'échéance de fin 2026 pour terminer le projet BTHD apparaissait sécurisé, toutefois, il est faudra mesurer les effets des tempêtes sur le calendrier du projet.

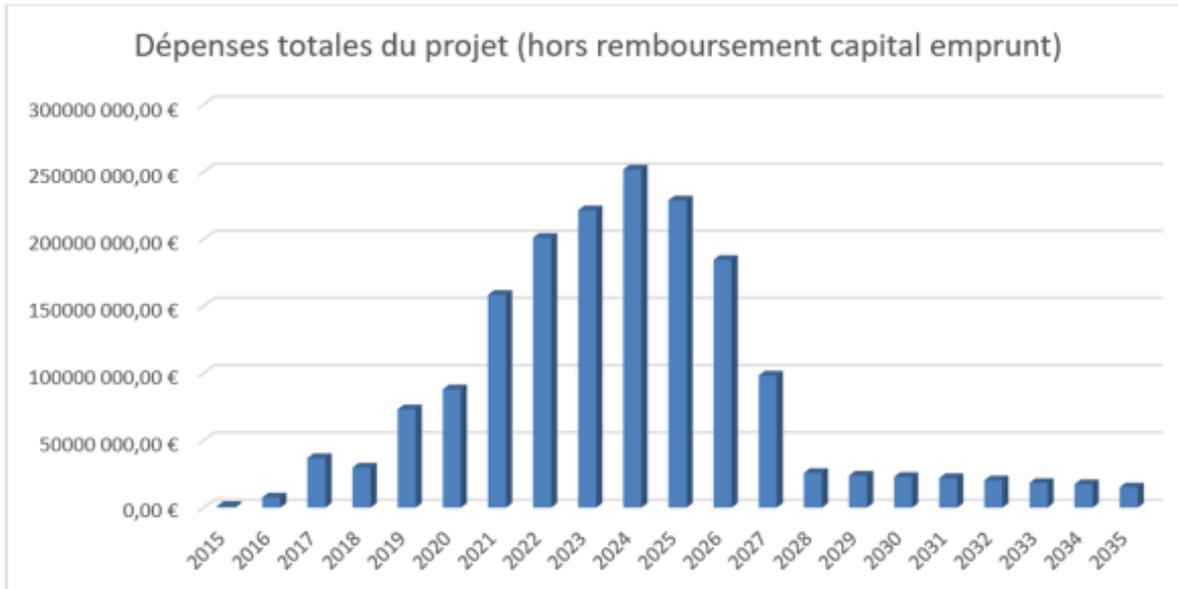
Le Président invite Sébastien Dekeyser, Directeur du Pôle Administratif et Financier, à présenter les Orientations Budgétaires relatives aux Finances et aux ressources humaines.



## 1.4. Débat d'Orientations Budgétaires Finances - Ressources Humaines

Compte administratif 2023 anticipé		Dépenses	Recettes	Résultat
Projeté fin 2023	Fonctionnement	4,2 M€	4,5 M€	+ 0,3 M€
	Investissement	0,9 M€	0,6 M€	- 0,3 M€
Résultat 2022	Fonctionnement			+ 1,4 M€
	Investissement			+ 1,7 M€
Cumulé fin 2023	Fonctionnement			+ 1,7 M€
	Investissement			+ 1,4 M€
Budget Primitif 2024		Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	4,6 M€	4,6 M€	
	Investissement	0,9 M€	0,9 M€	

Compte Administratif 2023 anticipé		Dépenses	Recettes	Résultat
Projeté fin 2023	Fonctionnement	24,2 M€	39,0 M€	+ 14,9 M€
	Investissement	264,7 M€	217,8 M€	- 46,9 M€
Résultat 2022	Fonctionnement			+ 7,2 M€
	Investissement			+ 65,6 M€
Cumulé fin 2023	Fonctionnement			+ 22,0 M€
	Investissement			+ 18,7 M€
Budget Primitif 2024		Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	53,8 M€	53,8 M€	
	Investissement	281,3 M€	281,3 M€	



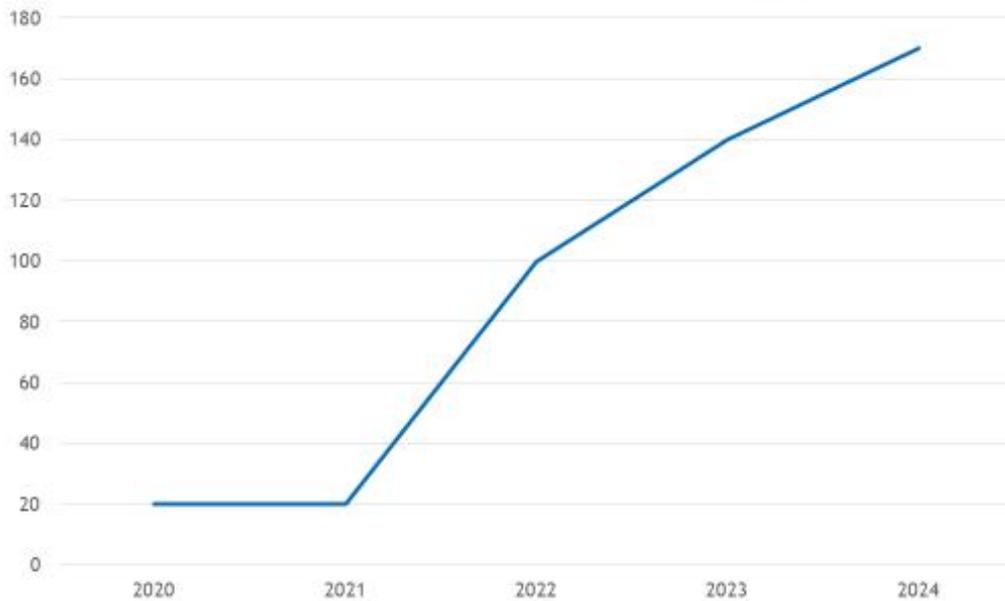
Comité syndical du 14 novembre 2023

48

Compte Administratif 2023 anticipé		Dépenses	Recettes	Résultat
Projeté fin 2023	Fonctionnement	1,0 M€	1,0 M€	0,0 M€
	Investissement	1,1 M€	1,0 M€	-0,1 M€
Résultat 2022	Fonctionnement			0,0 M€
	Investissement			+ 0,1 M€
Cumulé fin 2023	Fonctionnement			0,0 M€
	Investissement			0,0 M€
Budget Primitif 2024		Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	1,1 M€	1,1 M€	
	Investissement	0,6 M€	0,6 M€	

Comité syndical du 14 novembre 2023

49



- Au 31/10/2023, le Syndicat mixte compte 41 agents permanents comme suit :

Budget	Nb.
Budget principal	29
Budget annexe BTHD	12

- Par ailleurs, le Syndicat mixte compte également :
  - 6 emplois non permanents (1 budget principal ; 5 budget annexe BTHD)
  - 4 agents mis à disposition par le Syndicat départemental d'Énergie du Finistère
- En 2024, 1 création :
  - Au sein de la direction du projet Bretagne Très Haut Débit
    - Création d'un emploi non permanent (contrat de projet jusqu'au 31/12/2026) de Chargé-e de mission SIG adressage

*Jean-François Mary, délégué titulaire de Redon Agglomération, demande des explications sur l'affectation des recettes issues de la DSP.*

*Le Président rappelle que les recettes issues de la DSP sont intégrées dans le plan de financement global du projet à échéance 2035 et que le forfait à la prise de 308 € pour les EPCI a été calculé en tenant compte de ces recettes. Après 2035, le réseau appartiendra aux collectivités bretonnes, il pourrait y avoir de nouvelles recettes et la question de leur répartition devra se poser. Le Président propose l'organisation d'un temps d'échanges avec Redon Agglomération.*

*Antoine Corolleur, délégué titulaire de Pays d'Iroise Communauté, rappelle que le projet est dans sa phase de premier investissement et qu'il n'est pas encore question de partage des dividendes. Monsieur Corolleur s'étonne par ailleurs des coûts d'enfouissement de réseau pratiqués par les opérateurs alors même que la construction des infrastructures susceptibles de les accueillir a été assumée par les communes.*

## Débat d'orientations budgétaires 2024



### ■ Il est proposé :

- DE PRENDRE ACTE du débat d'orientation budgétaire.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** du débat d'orientation budgétaire.

Le Président invite à poursuivre l'ordre du jour avec les délibérations à examiner.

## 2. Bretagne Très Haut Débit

- Avenant n°1 à la convention cadre entre Mégalis Bretagne, la Région Bretagne et les quatre Départements et Conventions de finalisation du projet avec le Département des Côtes d'Armor et le Département d'Ille-et-Vilaine

## Financement BTHD B5

- Avenant n°1 à la convention cadre entre Mégalis Bretagne, la Région Bretagne et les 4 Départements
- Cet avenant vise à réviser les contributions du bloc Région / Départements :
  - En investissement,
    - Région Bretagne : 266 517 174€ (contribution forfaitaire de 181,10€ par prise)
    - 4 Départements : 177 678 116€ (contribution forfaitaire de 120,74€ par prise)
      - CD22 : 45 820 761 €
      - CD29 : 50 871 993 €
      - CD35 : 38 688 644 €
      - CD56 : 42 296 718 €
  - En fonctionnement,
    - Région Bretagne : subvention de fonctionnement annuelle au budget annexe BTHD
    - 4 Départements : 3 272 834 €
      - CD22 : 841 762 €
      - CD29 : 970 588 €
      - CD35 : 679 960 €
      - CD56 : 780 524 €

- Conventions de finalisation du projet Bretagne Très Haut Débit
  - Département des Côtes d'Armor
  - Département d'Ille-et-Vilaine
- Les 3 autres seront présentées à l'occasion de prochaines instances
  
- Ces conventions détaillent, par phase du projet et support contractuel, le montant global à financer, le montant déjà financé et le reste à financer dans le cadre de ces conventions de finalisation.
  
- **Il est proposé :**
  - D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°1 à la convention cadre d'objectifs et de moyens « engagés pour Bretagne Très Haut Débit » entre Mégalis Bretagne, la Région Bretagne et les quatre Départements
  - D'AUTORISER** le Président à signer les conventions de financement avec le Département des Côtes d'Armor et le Département d'Ille-et-Vilaine

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°1 à la convention cadre d'objectifs et de moyens « engagés pour Bretagne Très Haut Débit » entre Mégalis Bretagne, la Région Bretagne et les quatre Départements ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer les conventions de financement avec le Département des Côtes d'Armor et le Département d'Ille-et-Vilaine.

### 3. Modernisation des Administrations et Services Numériques

- Etude du réseau Déclic sur la mutualisation
- Convention d'application entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour les développements effectués sur la plateforme de services Mégalis Bretagne - Avt n°2
- Convention de partenariat entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour l'accompagnement à la cybersécurité des collectivités bretonnes - Avt n°2

#### Etude du réseau Déclic sur la mutualisation

### MUTUALISATION NUMÉRIQUE

**Au sein du réseau DÉCLIC.**



- Le projet d'avenant n°2 a pour **objet la mise à jour des coûts liés à l'accompagnement du Syndicat mixte à la réalisation de l'agrément DGCL** sur le service S<sup>2</sup>LOW, pour l'envoi des actes au contrôle de légalité, et **l'agrément DGFIP** pour l'envoi des flux comptables.
- **Les coûts d'accompagnement s'élèvent à 9 720 € nets de taxe**  
(montant modifié suite à l'envoi de l'ODJ)
- **Il est proposé :**
  - **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 à la Convention d'application entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour les développements effectués sur la plateforme de services Mégalis Bretagne ;
  - **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°2 à la Convention d'application entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour les développements effectués sur la plateforme de services Mégalis Bretagne ;

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 à la Convention d'application entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour les développements effectués sur la plateforme de services Mégalis Bretagne ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°2 à la Convention d'application entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour les développements effectués sur la plateforme de services Mégalis Bretagne ;

- Le projet d'avenant n°2, présenté en annexe 4, a pour objet de préciser **les modalités de facturation et de règlement des services proposés par le GIP SIB** dans le cadre de l'accompagnement à la cybersécurité.

**Il est proposé :**

- D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 à la convention de partenariat entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour l'accompagnement à la cybersécurité des collectivités bretonnes ;
- D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de partenariat entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour l'accompagnement à la cybersécurité des collectivités bretonnes.

---

59

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 à la convention de partenariat entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour l'accompagnement à la cybersécurité des collectivités bretonnes ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de partenariat entre Mégalis Bretagne et le GIP SIB pour l'accompagnement à la cybersécurité des collectivités bretonnes.

## 4. Projets coopératifs

- Modification du bordereau des prix des prestations figurant au catalogue de services du GIP SIB

### Modification du bordereau des prix des prestations figurant au catalogue de services du GIP SIB

- Le Syndicat mixte est adhérent du GIP SIB depuis 2016. Il bénéficie, en tant qu'adhérent des prestations figurant à son catalogue de services.
- Les prestations d'hébergement du catalogue sont notamment utilisées dans le cadre des projets Autorisations du Droit des Sols (ADS) et KorriGo Services.
- Grâce à des travaux d'urbanisation de ses infrastructures Datacenter, le GIP SIB a fait évoluer à la baisse la tarification de ses prestations dans un nouveau bordereau de prix unitaires applicable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.
- **Il est proposé :**
  - D'APPROUVER le bordereau de prix modifié des prestations figurant au catalogue de services du GIP SIB, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le bordereau de prix modifié des prestations figurant au catalogue de services du GIP SIB, applicable à compter du 1er juin 2023.



## 5. Budget

- Budget principal - Décision modificative n°1
- Budget annexe BTHD - Décision modificative n°1
- Budget annexe RUHD - Décision modificative n°1

	Article	Libellé	BP	BS	Execution	Dépenses	Recettes
<b>Ajustement de crédits</b>							
011	60612	Energie électricité	12 000,00	0,00	18 000,00	+ 6 000,00	
<b>Equilibre de la section de fonctionnement</b>							
77	7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	4 106,25		+ 5 000,00
75	7588	Autres produits divers	50,00	0,00	1 042,35		+ 1 000,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>						<b>+6 000,00</b>	<b>+6 000,00</b>
<b>Acquisition de véhicule</b>							
21	2182	Matériel de transports	20 000,00	0,00	29 000,00	+ 9 000,00	
<b>Equilibre de la section d'investissement</b>							
024	024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00		+ 7 000,00
23	2315	Installations, matériels et outillages techniques	0,00	2 619 841,31	0,00	- 2 000,00	
041	232	Immobilisations en cours incorporelles	0,00	0,00	0,00	+3 000,00	
041	238	Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00		+ 3 000,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>						<b>+ 10 000,00</b>	<b>+ 10 000,00</b>

■ **Il est proposé :**

- D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget principal 2023 comme ci-dessus ;
- D'AUTORISER** la cession du véhicule de fonction du n° inventaire 512.

Comité syndical du 14 novembre 2023

63

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget principal 2023 comme ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** la cession du véhicule de fonction du n° inventaire 512.

Article	Libellé	BP	BS	Exécution	Dépenses	Recettes	
<b>Intérêts de la dette réévalués à la suite de l'augmentation du livret A</b>							
66	66111 Intérêts Rattachement des ICNE	2 650 000,00	1 059 000,00	3 909 000,00	+ 200 000,00		
<b>Frais de personnel</b>							
012	6411 Salaires	520 000,00	0,00	548 000,00	+28 000,00		
012	6218 Autre personnel extérieur	309 000,00	0,00	337 000,00	+28 000,00		
<b>Equilibre de la section de fonctionnement</b>							
75	757 Redevances, droits de passage	17 000 000,00	0,00	26 520 000,00		+9 520 000,00	
77	775 Produits des cessions	400 000,00	0,00	1 400 000,00		+1 000 000,00	
042	675 Valeurs comptables des Immo cédées	400 000,00	0,00	1 400 000,00	+1 000 000,00		
023	023 Virement à la section d'investissement	5 733 377,16	5 516 465,28		+9 264 000,00		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>						+10 520 00,00	+10 520 00,00
<b>Subvention rattachements</b>							
27	2764 Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	7 325 000,00	0,00	11 029 700,00	+3 705 000,00		
<b>Subvention à affecter au budget RUHD</b>							
13	1312 Régions	334 000,00	0,00	981 965,50	+647 965,50		
<b>Equilibre de la section d'investissement et écritures d'ordre</b>							
021	021 Virement à la section de fonctionnement	5 733 377,16	5 516 465,28			+9 264 000,00	
040	2153 Installations à caractère spécifiques	400 000,00	0,00	1 400 000,00		+1 000 000,00	
16	1641 Emprunts	160 388 711,19	-69 188 045,39	40 000 000,00		- 5 911 034,50	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>						+4 352 965,50	+4 352 965,50

■ **Il est proposé :**

- D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget annexe BTHD 2023 comme ci-dessus

Comité syndical du 14 novembre 2023

64

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du Budget annexe BTHD 2023 comme ci-dessus.

*Bernard Laloux, délégué titulaire de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, s'interroge sur la structure de la dette du Syndicat mixte au regard des éléments présentés dans la décision modificative.*

*Sébastien Dekeyser, Directeur du Pôle Administratif et Financier, précise qu'une partie de la dette (20 M€) repose sur l'évolution du livret A, qui a connu plusieurs évolutions cette année ; ce qui explique en grande partie les éléments présentés dans la décision modificative. La description de chacun des emprunts figure par ailleurs dans l'ordre du jour.*

Chapitre	Article	Libellé	BP	BS	Exécution	Dépenses	Recettes
<b>Ajustement de crédits</b>							
011	6156	Maintenance	586 900,00	0,00	539 000,00	- 47 900,00	
011	615232	Entretien et réparation réseau	0,00	0,00	13 700,00	+ 13 700,00	
012	6218	Autres personnel extérieur	22 000,00	1 892,78	26 082,78	+ 2 200,00	
67	673	Titre annulé sur exercice antérieur			2 500,00	+2 500,00	
68	6815	Dotations provisions pour risques et charge	0,00	0,00		+ 60 800,00	
<b>Equilibre de la section de fonctionnement</b>							
70	7083	Locations diverses	195 000,00	0,00	354 000,00		+ 159 000,00
74	7472	Région	426 900,00	0,00	330 900,00		-127 700,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>						<b>+ 31 300,00</b>	<b>+ 31 300,00</b>
<b>Ajustement de crédits</b>							
21	21538	Autres réseaux	403 000,00	0,00	406 125,00	+ 3 125,00	
<b>Equilibre de la section de d'investissement</b>							
13	1312	Région	1 004 000,00	-25 159,50	981 965,50		+ 3 125,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>						<b>+3 125,00</b>	<b>+3 125,00</b>

■ **Il est proposé :**

- D'ADOPTER la décision modificative n°1 du budget annexe RUHD 2023 comme ci-dessus.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget annexe RUHD 2023 comme ci-dessus.

## 6. Ressources Humaines

- Adhésion au contrat collectif du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine relatif au risque prévoyance
- Remboursement des frais d'hébergement

### Adhésion au contrat collectif du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine relatif au risque prévoyance

- Le CDG 35 a souscrit le 17 juillet 2023 une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès de TERRITORIA MUTUELLE représenté par ALTERNATIVE COURTAGE pour une durée de six (6) ans. Cette convention prend effet le 1er janvier 2024 pour se terminer le 31 décembre 2029.
- **Il est proposé :**
  - D'ADHERER** à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 35 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
  - D'ACCORDER** une participation financière selon les montants fixés à la délibération n°15-44 aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance », étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés ;
  - D'AUTORISER** le Président à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.

- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADHERER** à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 35 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- **D'ACCORDER** une participation financière selon les montants fixés à la délibération n°15-44 aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance », étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant.

## Remboursement des frais d'hébergement



- Un arrêté du 20 septembre 2023 est venu modifier l'arrêté du 3 juillet 2006 en vigueur fixant les conditions et les modalités de remboursement des frais de déplacement.
- Concernant l'hébergement, un nouveau montant forfaitaire et journalier est en vigueur, qu'il convient de prendre en compte :

Lieu de mission	Paris intra-muros	Communes du Grand Paris et communes de plus de 200 000 habitants	Autres communes
Montant forfaitaire du remboursement journalier	140€	120€	90€

- **Il est proposé :**

- D'AUTORISER** le remboursement des frais d'hébergement engagés sur la base du nouveau montant journalier.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le remboursement des frais d'hébergement engagés sur la base du nouveau montant journalier.

## 7. Elections

Comité syndical du 14 novembre 2023

69

### Elections

#### ■ Il est proposé :

- D'ACTUALISER la composition du Bureau syndical comme suit :

##### *Collège n°1 - Région*

Loïc CHESNAIS-GIRARD, Président  
Stéphane PERRIN, Vice-Président, délégué du Président  
Jérôme TRE-HARDY, Vice-Président  
Stéphane DE SALLIER-DUPIN

##### *Collège n°2 - Départements*

Vincent ALLENO, Vice-Président, Département des Côtes d'Armor  
Maël de CALAN, Vice-Président, Département du Finistère  
Ludovic COULOMBEL, Vice-Président, Département d'Ille-et-Vilaine  
Benoît QUERO, Vice-Président, Département du Morbihan

##### *Collège n°3 - EPCI > 50 000 hab.*

Isabelle ASSIH, Vice-Présidente, Quimper Bretagne Occidentale  
Joseph ERARD, Fougères Agglomération  
Yannick LE BARS, Guingamp Paimpol Agglomération  
Patrice KERMORVANT, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération  
Thierry ORVEILLON, Dinan Agglomération  
Ronan PICHON, Brest Métropole

##### *Collège n°4 - EPCI entre 20 000 et 50 000 hab.*

Laurence ROUX, Vice-Présidente, Bretagne Porte de Loire  
Communauté  
Gérard CORRIGNAN, Centre Morbihan Communauté  
Bernard LE PORS, Haut-Léon Communauté  
Benoît SOHIER, Communauté de communes Bretagne romantique

##### *Collège n°5 - EPCI < 20 000 hab.*

Annaïck HUCHET, Vice-Présidente, Communauté de communes de  
Belle-Ile-en-Mer  
Georges GALARDON, Communauté de communes du Kreiz Breizh

Comité syndical du 14 novembre 2023

70

*Yann Huaumé, délégué titulaire Rennes Métropole, souhaite la bienvenue à Monsieur Jérôme Tré-Hardy dans sa délégation au sein de Mégalis et lui adresse ses encouragements dans les dossiers à venir.*

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ACTUALISER** la modification du Bureau Syndical comme ci-dessus.

## Prochaines échéances institutionnelles



- Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 - 14h30 : Commission Développement des Usages Numériques et de l'Administration Electronique (DUNAE)
  - Présidence : Vincent ALLENO
- Lundi 4 décembre 2023 - 9h : Commission d'Appel d'Offres (CAO)
  - Présidence : Stéphane PERRIN-SARZIER
- Lundi 4 décembre 2023 (suite CAO) : Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
  - Présidence : Stéphane PERRIN-SARZIER
- Mardi 19 décembre 2023 - 16h30 : Comité syndical

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.